

**LIP LILLE**

**Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey**

**132 rue du Molinel**

**59800 LILLE**

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## **CONVOCATION : Monsieur Anthony POLI**

N° Identification : **140051**

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### **Formation travail en hauteur et port du harnais**

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à

**07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

**Planning**

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

**Objectifs**

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

**Evaluation**

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

**Pré-requis**

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Etre âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## **CONVOCATION : Monsieur Mohamed Hassan ADAM AHMED**

N° Identification : 140052

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### **Formation travail en hauteur et port du harnais**

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à **07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

**Planning**

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

**Objectifs**

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

**Evaluation**

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

**Pré-requis**

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



**LIP LILLE**

**Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey**

**132 rue du Molinel**

**59800 LILLE**

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## **CONVOCATION : Monsieur Thomas COMPIEGNE**

N° Identification : **140053**

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### **Formation travail en hauteur et port du harnais**

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à **07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

**Planning**

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

**Objectifs**

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

**Evaluation**

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

**Pré-requis**

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## **CONVOCATION : Monsieur Mohamed ADAM HASSAN**

N° Identification : 140055

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### **Formation travail en hauteur et port du harnais**

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à

**07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

**Planning**

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

**Objectifs**

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

**Evaluation**

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

**Pré-requis**

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## CONVOCATION : Monsieur Simon CAPANELLI

N° Identification : 140056

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### Formation travail en hauteur et port du harnais

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à **07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

Planning

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

Objectifs

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

Evaluation

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

Pré-requis

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## CONVOCATION : Monsieur Alexandre BIZARRO MORAES

N° Identification : 140057

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### Formation travail en hauteur et port du harnais

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à **07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

Planning

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

Objectifs

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

Evaluation

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

Pré-requis

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## CONVOCATION : Madame Cindy MILIN

N° Identification : 140058

Session n° M26007A

Madame,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### Formation travail en hauteur et port du harnais

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présente le

**lundi 22 juin 2026**

à

**07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

Planning

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

Objectifs

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

Evaluation

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

Pré-requis

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Etre âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## CONVOCATION : Monsieur Omrane LAFHAJ

N° Identification : 140225

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### Formation travail en hauteur et port du harnais

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à **07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

Planning

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

Objectifs

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

Evaluation

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

Pré-requis

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail. A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre



**LIP LILLE**

**Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey**

**132 rue du Molinel**

**59800 LILLE**

TEMPLEMARS, le 19 juin 2026

Réf. Dossier suivi par FOIS Jennifer - Tél. : 03.20.71.60.73 - Mail : jennifer.fois@forma-protec.fr

## **CONVOCATION : Monsieur Charly BAKAM**

N° Identification : **140273**

Session n° M26007A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

### **Formation travail en hauteur et port du harnais**

Cette formation se déroulera le lundi 22 juin 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

**lundi 22 juin 2026**

à **07:55**

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**  
**1 route de Vendeville**  
**59175 TEMPLEMARS**  
**Tél : 03.20.71.60.73**

**Planning**

: **22/06/2026** de 08:00 à 16:00

**Objectifs**

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.  
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.  
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

**Evaluation**

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

**Pré-requis**

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.  
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'État. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Miguel GARCIA**  
Directeur de centre

